

Mours

ma commune



Permanences Maire et adjoints
Samedi 9 h / 12 h ou sur RDV
Horaires d'ouverture
Lundi Mercredi vendredi
9 h 00 / 12 h 30 - 13 h 15 / 17 h
Mardi Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Samedi : 8 h 30 / 12 h 00

Mairie
2, rue Sabotier
26540 Mours-Saint-Eusèbe
☎ 04 75 02 17 73
☐ 04 75 71 03 22
moursainteusebe.fr
mairie.mours.st.eusebe@orange.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL

Dominique MOMBARD
Maire



Gil PALLAIS
1er adjoint
Chargé de
l'urbanisme



David GOMEZ
2ème adjoint
Sport, enfance,
jeunesse



Arlette DESMOND
3ème adjointe
associations,
animation



**Véronique
TOURON-JOLIVET**
4ème adjointe
affaires sociales



Gilles ROUX
5ème adjoint
voirie,
travaux



Karine GUILLEMINOT
6ème adjointe
Chargée de la
communication



Yvon MACHON
Conseiller
délégué aux
affaires scolaires



Aurélien JABOULEY
Conseiller
délégué à
l'environnement



Patrick BERNARD
Conseiller
Accessibilité
Adaptabilité



Stéphane LARRA
Conseiller
délégué aux
publications



Valérie GUICHARD
Conseillère



Alain VALLET
Conseiller



Josiane ROUX
Conseillère



Lionel BELLANGER
Conseiller



Loïc SANDON
Conseiller



Charline BOURGEON
Conseillère



Nicolas BONHOUR
Conseiller



Séverine BARNERON
Conseillère



Caroline GUILHOT
Conseillère



Fabienne SGRO
Conseillère



Colette GRAILLAT
Conseillère



Jennifer BOUCHET
Conseillère



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Moursois

En cette fin d'année 2018 la tradition veut que le Maire s'adresse à vous au travers de la première page du bulletin municipal annuel.

C'est donc avec plaisir mais aussi avec une certaine angoisse que je reprends ma plume. Plaisir, car effectivement faire le bilan 2018, du point de vue Moursois, est une évidence pour moi.

Cette année a permis de terminer les programmes 2017 à savoir le site des Guinches, l'approbation définitive en septembre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et enfin, au-delà des travaux ci-dessus, nous avons continué l'entretien systématique des structures existantes et ceci dans un contexte budgétaire toujours contraint.

Des programmes de travaux ont également débuté par l'intermédiaire d'organismes publics ou privés avec notamment les débuts des constructions des immeubles à l'angle de la Grand-rue et de la rue du Pré-fleur ainsi que quartier Champ-Mars-chand. Ces réalisations de qualité vont nous permettre de répondre aux obligations futures en matière de logements sociaux dans notre Commune.

Courant 2018, vous avez été aussi sollicités par les agents de recensement, comme désormais tous les 5 ans, et nous sommes environ 3200 habitants dans notre belle Commune.

Nous avons également mis à profit cette fin d'année pour préparer les travaux de 2019, à savoir la sécurisation de l'entrée nord du village, l'amélioration de la sortie des écoles côté Chalaire et la réfection du revêtement de la Place du Champ de Mars.

Au-delà de 2019, en partenariat avec Valence-Ro-mans Agglo, le projet de l'installation de l'assainissement collectif et la sécurisation de la rue du Royans est à l'étude, une réunion publique a été organisée à ce sujet et d'autres suivront.

Concernant le budget, le conseil municipal l'a voté le 18 décembre dernier et celui-ci aura pour particularité un maintien des investissements avec la poursuite des travaux de voirie et surtout des travaux importants à l'école afin de favoriser les économes d'énergie et la sécurisation de la cour.

2018 aura aussi été, pour certains d'entre vous, une année où la baisse de la taxe d'habitation aura été effective. Sans parti pris et sans commentaires sur cette mesure, je l'évoque pour souligner le fait que la commune n'a pas profité de cette baisse pour augmenter la fiscalité communale au-delà de ce qui avait été fait en 2017.

La maîtrise des frais de fonctionnement et de la fiscalité restent les règles que nous sommes imposées et la poursuite des investissements sans emprunts jusqu'à la fin du mandat sera aussi une volonté municipale.

Après le plaisir de ce bilan communal je ne peux m'empêcher de vous faire part de l'angoisse qui existe dans notre pays et des difficultés rencontrées par certains d'entre nous tant au niveau local qu'au niveau national. Ce bulletin de fin d'année ne doit pas être une tribune en faveur des uns ou des autres et je me garderai bien de tout commentaire partisan, mais, si nous devons être mis à contribution, nous les Maires, il faut savoir que nous saurons être disponibles si on nous le demande.

Vous trouverez dans les pages à venir l'ensemble des points importants de 2018 et, une fois encore je veux remercier la commission « communication » qui réalise avec soins ce livret de début d'année.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles pour 2019.

Dominique MOMBARD
Maire de Mours-Saint-Eusèbe



REVISION DU PLU

(Plan Local d'Urbanisme)

miques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture. Il expose un diagnostic, compare un rapport de présentation, porte un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations générales d'aménagement et de programmation, un règlement ainsi que des annexes (servitudes d'utilité publique, etc...).

Le PLU doit être compatible avec les dispositions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ainsi qu'avec celle du PLH (Plan Local de l'Habitat).

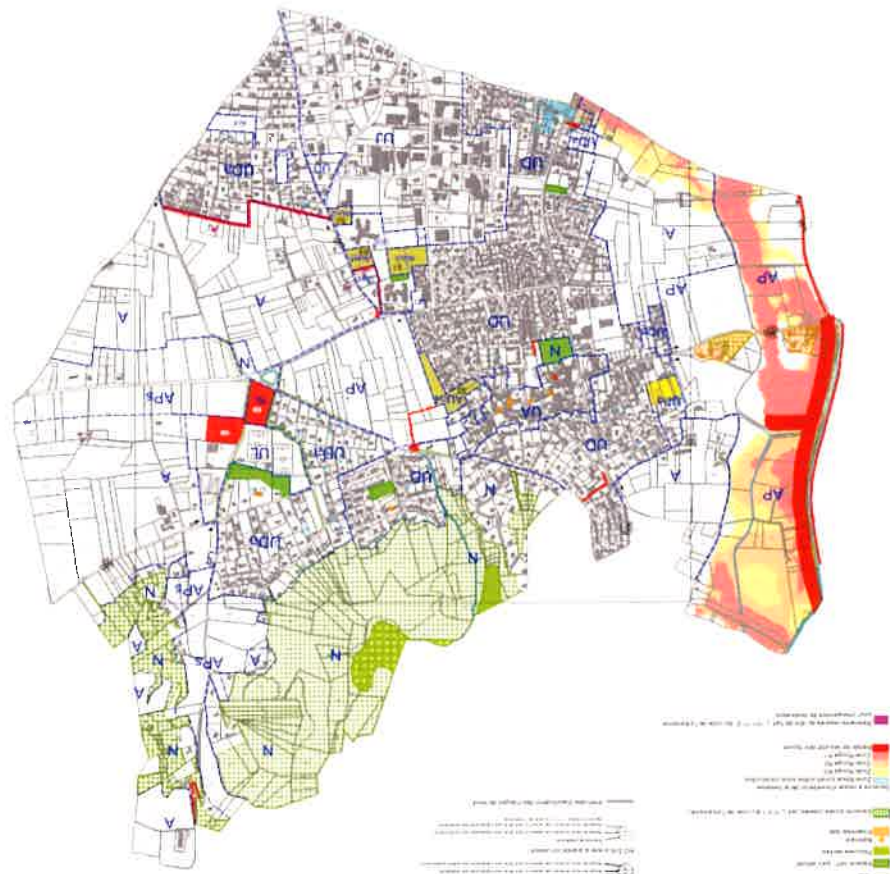
Le PLH ainsi que le Scot préconisaient pour la commune de Mours Saint Eusèbe, la construction de 192 logements sur les 12 ans à venir avec une densité de 26 logements à l'hectare.

Mathématiquement ce postulat a conditionné les surfaces à rendre constructibles en tenant compte des « dents creuses » qui sont les surfaces non construites à ce jour dans les zones possibles à la construction.

Après de nombreux allers et retours auprès des services de l'Etat, accompagnés par le cabinet BEAUR (cabinet spécialisé dans l'élaboration de PLU) et après enquête publique, nous avons pu approuver notre PLU le 4 Septembre 2018.

Le PLU est consultable sur le site de la Mairie de Mours où vous trouverez les pièces graphiques ainsi que le règlement applicable aux différentes zones composant notre commune.

www.moursainteusebe.fr/



d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Le PLU doit respecter les principes généraux énoncés par le code de l'urbanisme et déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques.

Presque trois années de travail auront été nécessaires pour finaliser la révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune.

Lancée le 16 décembre 2015, la révision de notre PLU était devenue incontournable afin de le mettre en accord avec les orientations préconisées notamment par les lois Macron et Allur. Plus de vingt séances de travail au sein de notre commission d'urbanisme ont été organisées pour répondre aux orientations de l'Etat. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de notre commune, traduit un projet global

TRAVAUX DES 3 PLACES : PERGOLA, DRACENA ET NOS FOYERS

Comme annoncé lors des vœux de 2017, la Commune a lancé un programme de réfection du réseau d'Adduction d'Eau Potable (AEP) sur certains lotissements du Devienne. Étaient concernés la place Pergola, la place Dracena et la place Nos Foyers. Le bureau d'études DAVID nous a accompagnés pour la partie études et suivi des travaux.

La réfection des réseaux s'est déroulée de mars à avril 2018. Nous avons procédé au remplacement complet du réseau, ce dernier en PVC datait de la construction du lotissement. Le montant de ces travaux d'adduction d'eau avoisinait les 70 000 € TTC.

Parallèlement, les services de Valence Romans Agglo ont souhaité profiter de ce chantier important pour effectuer des travaux de traitement les eaux pluviales, ceci relevant de leur compétence. Une dizaine de puits d'infiltration a donc été réalisée sur ces trois lotissements.

Comme nous nous y étions engagés, la réfection complète des chaussées a également été réalisée à l'issue des travaux de terrassement relativement lourds consécutifs aux deux interventions précédentes.

Ces travaux de chaussée représentent un investissement de 62 000 € TTC pour la commune.



TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Depuis 2016, nous avons été soumis à la mise en place d'un agenda pour planifier la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Un bureau d'étude a étudié nos installations puis a établi un diagnostic et un calendrier pour réaliser les travaux de mise en conformité. C'est ainsi que le gymnase, la salle des fêtes le complexe sportif des Guinches, la Mairie, la Maison des Associations, l'Eglise ont fait l'objet de travaux visant à améliorer l'accès ou à améliorer la signalétique, afin que ces locaux soient accessibles à tous. En cas d'impossibilité notoire nous avons obtenu des dérogations exceptionnelles et chaque situation a pu être examinée.

Le montant total des travaux, sur 3 années, est de 70 000€, le Département et l'Etat ont accompagné notre collectivité à hauteur de 45%. Après cette remise à niveau sur nos anciennes installations, le souci principal est désormais d'intégrer systématiquement cette notion d'accessibilité à toutes nouvelles constructions.



Bienvenue à Mours-Saint-Eusèbe

www.moursainteusebe.fr

L'équipe municipale a souhaité moderniser son site internet et en faire un outil au service de tous.
Depuis le début du mois de novembre, le nouveau site internet de la commune est en ligne.
Celui-ci a été créé et conçu par l'entreprise locale 6Tématique, les élus membres de la commission communication et les collaboratrices du secrétariat de la commune.

Le site a été modernisé, vous y découvrirez des rubriques ordonnées et une logique simplifiée.

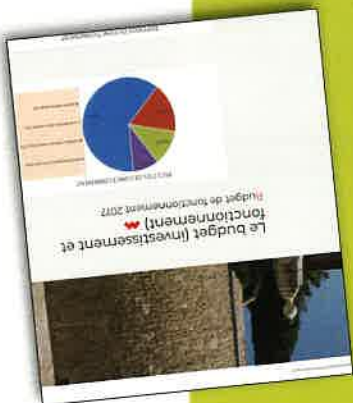
Plusieurs rubriques y sont proposées :

- . la Mairie,
- . les services aux Mourssois et l'urbanisme,
- . un village qui bouge,
- . le cadre de vie,
- . l'intercommunalité
- . découvrir Mours

Sans oublier l'agenda et l'actualité du moment.
Chaque rubrique possède des sous-menus pour entrer plus en détail dans ce que recherche l'internaute.

A titre d'exemple vous pourrez y trouver la liste des associations du village avec les coordonnées de chacune d'elles, mieux faire connaissance avec l'équipe municipale, prendre connaissance des comptes rendus des réunions du conseil municipal, ou encore consulter les documents d'urbanisme.

La navigation est donc plus fluide et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.



Capoeira



Anim'Mours



Voeux



Champions du monde



Kermesse

Velo citoyen





Arts en fête



Réunion publique



Forum



Amis



11 novembre



Moursoise



Bmx



ACLE



Léila Shahid



Bike 'n Mours



Don du sang



Développement durable

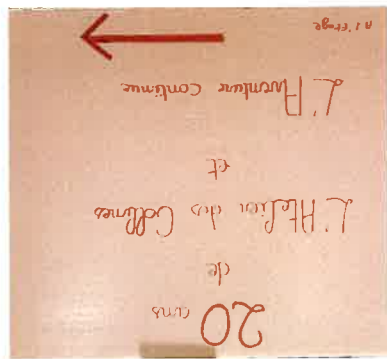
2018



Ce fut l'occasion de saluer l'engagement de **Mauricette Chabert** initiatrice et présidente de l'Atelier des Collines depuis sa création. Cette dernière a pris la décision de quitter sa fonction, et transmettra au printemps prochain le flambeau. Félicitations à toute son équipe.



L'Atelier des Collines a organisé sa 5ème édition de la biennale, du samedi 27 octobre au dimanche 04 novembre 2018.



Plus de mille visiteurs ont pu venir découvrir et admirer, au rez-de-chaussée de la salle des fêtes les œuvres de dix artistes peintres, six sculpteurs, 1 photographe. Cette année deux artistes étaient mis à l'honneur : Pierre RACHEL et Marc ROURE. Au 1er étage, les œuvres des artistes de l'Atelier des Collines, étaient elles aussi exposées. Cette manifestation a revêtu, cette année, un caractère particulier puisque l'Association soufflait ses vingt bougies.





Pour cette année scolaire, après une consultation des parents, des enseignants, des ATSEM, des animatrices... l'école passe à 4 jours (au lieu de 4.5 jours) Afin de conserver l'esprit TAP, les mercredis matins sont consacrés à différents ateliers comme la couture, la mosaïque, la cuisine... Les mercredis après-midi, les enfants travaillent sur différents thèmes, de manière plus ludique, plus reposante. Sur tous les temps de vie, au sein de l'accueil de loisirs des Zigottos, les objectifs sont les mêmes.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Proposer un service de qualité aux parents pour la garde de leurs enfants
- Proposer un service diversifié pour les enfants
- Proposer aux parents un lieu où l'enfant puisse s'épanouir physio-

- logiquement, psychologiquement et en toute sécurité
- Proposer une ouverture l'accueil de loisirs en adéquation avec le besoin des familles
- Faire découvrir l'environnement, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité
- Préparer les enfants à participer à la vie démocratique, en découvrant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au «vivre ensemble»

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en tissant un lien entre l'école, l'accueil de loisirs, les clubs sportifs et culturels, et les adultes de la commune.
- Amener les enfants à connaître, aimer, et participer à la vie de leur village
- Sensibiliser et apprendre aux enfants leurs devoirs civiques

- Développer leur altruisme, leur sens de la solidarité
- Privilégier la relation enfants-adultes-bénévoles-associations
- Développer l'art du vivre ensemble en apprenant à se connaître et s'accepter dans toutes nos différences.

Quelques exemples : les enfants participent au téléthon, organisent le marché de Noël, se rendent à la maison de retraite, participent à la semaine de l'environnement, organisent un karaoké pour les restos du cœur, mais aussi font du sport, s'amuse, rient, jouent, rêvent...

L'équipe d'animation : Sara, Sylvie, Florence, Estelle, Jessica, Mona, Laetitia, Emilie et Nadine vous souhaitent

UNE BONNE ANNÉE 2019.

Téléthon

PREMIER TELETHON

à MOURS SAINT EUSEBE

Courant septembre 2 Moursois ont sollicité l'équipe municipale et lui ont fait part d'une idée : organiser le Téléthon à Mours, le 9 décembre 2018.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que cette dernière leur a répondu favorablement.

Le fil rouge de cette journée : un baptême en voitures de rêve.

Le projet s'est donc construit autour de ce fil rouge.

La commune a lancé un appel aux bénévoles auprès de ses très nombreuses associations, qui ont toutes répondu présentes.

L'accueil de loisirs les Zigottos a souhaité s'investir tout au long de cette belle journée, et toute son équipe a travaillé avec les enfants durant les trois mois qui ont précédé cette manifestation.

soises :

L'association **AMTSS** (sarbacane) et **la pétanque Moursoise**, ont, quant à elles, souhaité assurer des défis tout au long de la journée.

Le club service LIONS a tenu un stand de récupération des piles usagées.

Quelques propriétaires de voitures exceptionnelles ont donc permis, aux petits et aux grands, de parcourir un circuit de 4,5 km au départ des Guinches.

Ce ne sont pas moins de 70 bénévoles qui ont répondu présents pour assurer la sécurité du circuit, la surveillance des véhicules exposés, le service des repas chauds et l'ouverture de la buvette pour la journée. Il faut noter également l'implication importante des entreprises Moursoises :

RESTAURANT

BANCEL, EUROBOISSONS,

boulangerie VINCENT,

CARREFOUR CONTACT,

PELLERIN DISTRIBUTION et

SOCADIS.

Une véritable réussite pour cette manifestation d'envergure qui, nous en sommes certains, sera reconduite dans les années à venir.

Encore merci à tous.



Magazine édité à 1500 exemplaires distribués
gratuitement dans tous les foyers moursols.
Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine)
Directeur de publication : **Dominique MOMBARD**
Mise en page : **COMME** image - 06 22 77 40 35
Imprimerie : **Blachon** - 04 75 02 07 05



Vendredi 4 janvier 2019 à 19h00
au Foyer Socio-culturel

Dominique Mombard, Maire de Mours Saint Eusèbe
et l'ensemble du Conseil municipal,
Vous présentent leurs vœux de santé et de bonheur,
Et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

